

1.5 Cumul emploi-études

En France, en 2023, parmi les 5,3 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans poursuivant leurs études en formation initiale, 22 % occupent un emploi ► **figure 1**. Parmi eux, 11 % sont apprentis, 2 % sont en stage rémunéré et 10 % occupent un autre type d'emploi ► **figure 2**. Le **cumul emploi-études** croît avec l'âge. Seuls 12 % des jeunes de 15 à 19 ans poursuivant leurs études initiales occupent un emploi alors que c'est le cas de 41 % des 20-24 ans et de 69 % des 25-29 ans.

En vingt ans, le cumul emploi-études des 15-29 ans a augmenté : il n'était que de 12 % en 2003, et a oscillé autour de 13 % entre 2005 et 2017. Depuis 2018, il a progressé, plus particulièrement en 2021 (+5 points), pour atteindre 22 % des 15-29 ans en études initiales en 2023. Cette forte augmentation provient principalement de l'apprentissage, sous l'effet de la loi de 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », puis des aides exceptionnelles aux employeurs d'apprentis, dans le contexte de la crise sanitaire. Au-delà de l'apprentissage, la hausse reflète aussi en partie le dynamisme de l'emploi des jeunes sur cette période.

En 2023, les jeunes qui étudient dans le supérieur long ont plus souvent un emploi (40 % d'entre eux) que ceux qui étudient dans le supérieur court (30 %) et dans le secondaire (11 %). Pour ces derniers, il s'agit dans près des trois quarts des cas de contrats d'apprentissage et de stages.

Les femmes sont presque autant en situation de cumul emploi-études que les hommes (22 % contre 23 %). Elles sont moins souvent en apprentissage (9 % contre 13 %) mais occupent plus souvent un emploi hors apprentissage (13 % contre 10 %).

En moyenne, entre 2021 et 2023, 25 % des jeunes en cumul emploi-études âgés de 15 à 29 ans travaillent le soir ou la nuit contre 31 % de l'ensemble des 15-64 ans en emploi : cela concerne peu les apprentis (13 %), tandis que le travail le soir ou la nuit est plus fréquent dans les emplois hors stage et apprentissage (35 %) ainsi que pour les stagiaires (37 %) ► **figure 3**. Le travail le week-end est plus fréquent pour les jeunes en cumul emploi-études (45 %) que pour l'ensemble des 15-64 ans (42 %), mais les apprentis (33 %) et les stagiaires (32 %) sont moins concernés.

Par ailleurs, 36 % des jeunes de 15-29 ans en cumul emploi-études sont des employés contre 26 % des 15-64 ans en emploi. Ils sont sous-représentés parmi les cadres (16 % contre 21 %). Les seuls apprentis sont encore moins souvent cadres (9 %) et se répartissent majoritairement parmi les professions intermédiaires, les ouvriers et les employés, groupes socioprofessionnels dans lesquels ils sont surreprésentés par rapport aux 15-64 ans en emploi. Toutefois, avec le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, sous l'effet de la loi de 2018, de plus en plus d'apprentis occupent des postes de cadre ou de profession intermédiaire alors que la part des ouvriers a décliné sensiblement (33 %, contre 43 % en 2016).

Les 15-29 ans en cumul emploi-études travaillent massivement dans le secteur tertiaire : 79 % dans l'ensemble, contre 77 % des 15-64 ans en emploi. C'est également le cas pour les apprentis (68 %), bien qu'ils soient surreprésentés dans l'industrie (15 %) et la construction (12 %). ●

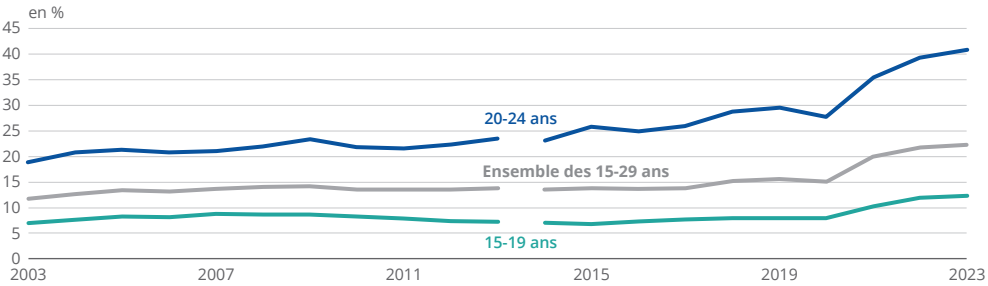
► Définition

Cumul emploi-études : situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un **emploi** pendant une semaine donnée (emploi au sens du BIT, voir Glossaire).

► Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2023 », Insee Première n° 1987, mars 2024.
- « Les « jobs » étudiants début 2020 : quatre fois sur dix, des emplois de serveurs, caissiers ou vendeurs », Insee Focus n° 322, mars 2024.

► 1. Part des jeunes avec un emploi parmi ceux qui poursuivent leurs études initiales, entre 2003 et 2023



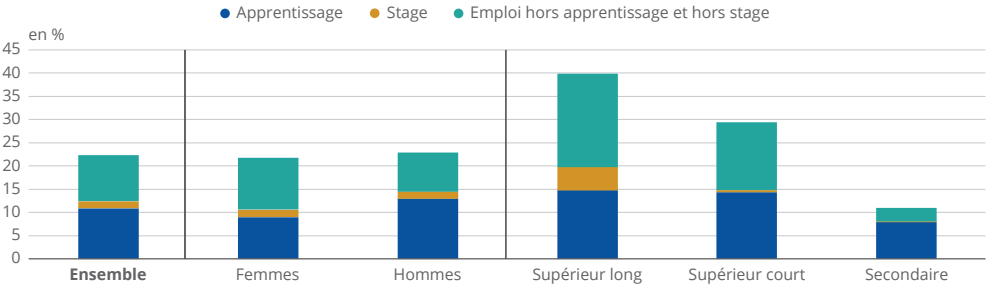
Note : À la suite des changements de questionnaires en 2013 puis en 2021, les données ont été rétopolées afin de rendre comparables les années 2003-2013 d'une part, les années 2014 et ultérieures d'autre part.

Lecture : En 2023, 12,3 % des jeunes de 15 à 19 ans poursuivant leurs études initiales occupent un emploi.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 à 29 ans vivant en logement ordinaire, en études initiales.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp.

► 2. Type d'emploi des jeunes en études initiales selon le cycle d'études et le sexe en 2023



Note : Les stages de la fonction publique sont inclus dans l'emploi.

Lecture : En 2023, 9,0 % des femmes âgées de 15 à 29 ans en études initiales sont en apprentissage.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 à 29 ans vivant en logement ordinaire, en études initiales.

Sources : Insee, enquête Emploi 2023 ; calculs Depp.

► 3. Caractérisation des emplois occupés par les jeunes qui poursuivent leurs études initiales, entre 2021 et 2023

moenne des années 2021-2022-2023, en %

Caractéristique des emplois	Jeunes de 15-29 ans en études initiales				Ensemble des 15-64 ans
	Apprentissage	Emploi hors stage et apprentissage	Stage	Ensemble	
Conditions de travail					
Soir ou nuit	12,6	35,2	37,2	24,7	30,6
Week-end	32,9	60,0	31,6	45,3	41,9
Catégorie socioprofessionnelle					
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,5	1,2	0,3	0,8	7,4
Cadres	9,3	17,7	52,5	16,3	21,2
Professions intermédiaires	26,7	20,3	25,0	23,5	25,1
Employés	29,5	46,5	11,3	36,2	26,3
Ouvriers	33,0	11,6	3,7	20,8	19,4
Non déterminée	1,0	2,8	7,3	2,3	0,5
Secteur d'activité économique					
Agriculture	3,5	1,1	1,5	2,2	2,4
Industrie	14,9	5,4	6,1	9,8	12,7
Construction	12,4	1,0	3,3	6,4	6,5
Tertiaire	68,0	88,6	87,0	79,0	76,9
Non déterminé	1,2	3,8	2,1	2,5	1,5

Notes : Les stages de la fonction publique sont inclus dans l'emploi. Le travail « le soir ou la nuit » correspond au travail entre 20 heures et 5 heures du matin au moins une fois au cours des quatre semaines de référence. Le travail « le week-end » correspond au travail au moins un samedi ou au moins un dimanche au cours des quatre semaines de référence.

Lecture : En moyenne en 2021, 2022 et 2023, 32,9 % des jeunes de 15 à 29 ans qui cumulent leurs études initiales avec un apprentissage travaillent le week-end.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2021, 2022 et 2023 ; calculs Depp.